

B.T.S

**Formation
initiale et
en alternance**

BÂTIMENT

**Le BTS BÂTIMENT
prépare au métier de Chef
de Chantier ou de Conducteur
de Travaux sur le chantier,
mais aussi de technicien en Bureau
d'Etudes Techniques
ou en Maitrise d'œuvre.**



► Pour quel public ?

- Elèves titulaires d'un Baccalauréat d'Enseignement Général, Technologique ou professionnel.
- Toute demande d'inscription dans notre lycée doit être formulée sur le site national Parcoursup dans les conditions et délais impartis.

► Programme de la formation

- Cette formation se déroule sur deux ans avec un stage de 8 semaines en fin de 1^{ère} année pour les candidats en formation initiale. La formation en alternance s'effectue avec un contrat d'apprentissage au rythme de quatre semaines en entreprise puis quatre semaines en cours.
- Le rapport de stage et sa soutenance seront pris en compte pour l'examen.
- La formation comprend un enseignement général et un enseignement technique et professionnel.

1 ^{ERE} ANNÉE			
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL		ENSEIGNEMENTS TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	
Culture Générale et Expression	3 h	Dimensionnement et vérification d'ouvrages de bâtiment	8 h
LVI Anglais	2 h	Conception d'ouvrages de bâtiment	7 h
Mathématiques	3 h	Etude économique et préparation de chantier	4 h
Sciences Physiques	2 h	Implantation et contrôle	3 h
		Accompagnement personnalisé	2 h

2^{EME} ANNÉE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL		ENSEIGNEMENTS TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	
Culture Générale et Expression	3 h	Dimensionnement et vérification d'ouvrages de bâtiment	6 h
LV1 Anglais	2 h	Conception d'ouvrages de bâtiment	6 h
Mathématiques	3 h	Etude économique et préparation de chantier	6 h
Sciences Physiques	2 h	Implantation et contrôle	4 h
		Accompagnement personnalisé	2 h

► Vers quels débouchés ?

Le Technicien Bâtiment est avant tout un homme de terrain. On le retrouve sur tous types de chantier : les constructions de logements collectifs et individuels, de bâtiments publics tels que les établissements scolaires, sportifs, culturels et de santé.

Ses activités recouvrent également les missions d'encadrement du personnel, la coordination des différents corps d'état, ainsi que la responsabilité en matière d'hygiène et de sécurité.

Il peut également travailler en Bureau d'Études Techniques, en Laboratoire, ou en Maîtrise d'œuvre.

► Poursuite d'études

- Bachelor Technologique
- Licence Pro
- Classe préparatoire ATS
- École d'Architecture
- École d'Ingénieurs

